



**L’infinitif : élément d’expression de la violence
dans *Monnè, outrages et défis* d’Ahmadou KOUROUMA**

Dr KOFFI Ehouman René

Université Alassane OUATTARA (Côte-d’Ivoire)

E-mail : reneehouman@gmail.com

Introduction

Le verbe est «un mot qui exprime, soit l’action faite ou subie par le sujet, soit l’existence ou l’état du sujet, soit l’union de l’attribut au sujet. »¹ Cette définition atteste que le verbe est un élément fondamental dans la proposition. Dans sa combinaison avec les autres mots du discours, celui-ci peut apparaître aussi bien sous la forme conjuguée que sous la forme infinitive. C’est la dernière forme citée qui nous intéressera dans ce travail.

Invariable, Cette forme du verbe est non seulement « utilisée comme entrée des verbes dans les dictionnaires »², mais aussi « sert de base au classement traditionnel des conjugaisons des verbes, ce qui lui confère une certaine importance grammaticale. »³

L’infinitif est un mot qui « exprime purement et simplement l’idée de l’action sans indication de personne ni de nombre. »⁴ Par ailleurs, il « ne fait pas connaître si l’action est réelle ou non. Outre la valeur purement verbale, il peut avoir la valeur d’un nom. »⁵

A la lumière de ce qui précède, il importe de savoir que l’infinitif épouse deux valeurs essentielles que sont les valeurs verbale et nominale. A ce titre, l’infinitif peut être le noyau d’une proposition mais également « remplir toutes les fonctions du nom. »⁶

Monnè, outrages et défis est une œuvre romanesque dans laquelle l’infinitif est d’un emploi remarquable. Cet emploi de l’infinitif entretient sans doute un rapport avec les faits ou les événements violents évoqués dans le récit. On dira donc que l’écrivain s’est servi de

¹ Grevisse (Maurice), *Le Petit Grevisse*, Bruxelles, Editions De Boeck, 31^{ème} édition, 2006, p.136

² Riegel (Martin) et alii, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Quadriga / P.U.F, 2004, p.333

³ *Idem*, p. 333

⁴ *Ibidem*

⁵ Grevisse (Maurice), *op. cit*, p.195

⁶ *Idem*, p. 196



l'infinitif pour relater crûment, dans son œuvre, la violence manifestée en Afrique pendant une période donnée.

C'est pour décrire cette violence, à partir de l'infinitif, que ce sujet trouve sa justification : « L'infinitif : élément d'expression de la violence dans *Monnè, outrages et défis* (Ahmadou Kourouma). »

Comment cet infinitif est-il employé ? En quoi participe-t-il à la description de la violence dans *Monnè, outrages et défis* ? Telle est la problématique qui sous-tend cette étude.

I- Approche statistique de l'infinitif dans *Monnè, outrages et défis*

Avant de vouloir décrire l'infinitif sur les plans syntaxique et sémantique, il importe, à partir d'une étude statistique, d'avoir une idée sur le taux de représentativité de cet élément grammatical dans le corpus. Le relevé statistique donne **2700** infinitifs répartis comme suit : **2224** infinitifs de violence, **339** infinitifs-verbes et **137** infinitifs nominaux. Ce type de classement permet de connaître le taux de représentativité de l'infinitif exprimant la violence dans le récit. Sinon, sur le plan grammatical, l'infinitif est vu sous deux angles essentiels : l'infinitif-verbe (L'infinitif qui joue le rôle de verbe dans une phrase) et l'infinitif nominal⁷ (L'infinitif qui joue le rôle de nom dans la phrase). Revenant sur le type d'infinitif, baptisé infinitif de violence, il faut noter que c'est l'ensemble de certains infinitifs-verbes (**1702**) et de certains infinitifs nominaux (**522**) qui ont été relevés dans les passages où l'écrivain peint des faits à caractère violent⁸. Les autres infinitifs, non baptisés ainsi, proviennent des autres passages du récit.

Maintenant, en tenant compte du nombre global de l'infinitif, on peut dire que l'infinitif apparaît au moins dix (10) fois par page, suivant ce calcul : le nombre total d'infinitif divisé par le nombre de page couvrant le récit ($2700/267 = 10,11$). Dans la répartition des infinitifs, on se rend compte que l'infinitif de violence est le plus représentatif. Un diagramme circulaire permettra de les matérialiser; ce qui sera suivi d'un commentaire. Un tableau indiquant le nombre de chaque type d'infinitif est aussi important pour ce travail.

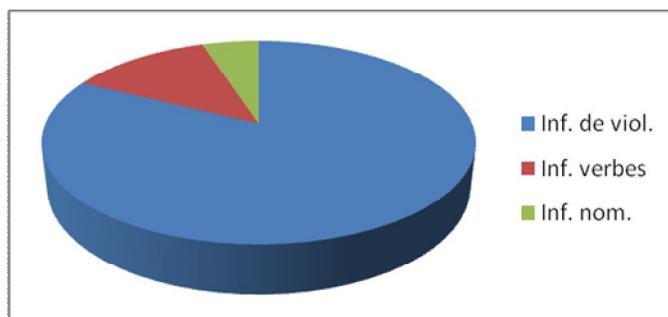
| Infinitifs de violence | Infinitifs-verbes | Infinitifs nominaux | Totaux |
|------------------------|-------------------|---------------------|--------|
|------------------------|-------------------|---------------------|--------|

⁷ Précisons que l'infinitif en fonction de nom peut être seul ou accompagné d'un déterminant.

⁸ C'est justement pour cette raison que nous avons dénommé ces infinitifs d'infinitifs de violence, c'est-à-dire les infinitifs qui expriment la violence.



| | | | |
|---------|-------|--------|------|
| 2224 | 339 | 137 | 2700 |
| 296,54° | 45,2° | 18,26° | 360° |



Un cercle est une figure géométrique qui mesure **360°**. La moitié de ce nombre est **180°**. A la remarque, l'infinitif de violence occupe un peu plus de $\frac{3}{4}$ (**296,54°**) de la surface de cette représentation circulaire. C'est dire que l'infinitif a été plus employé dans les passages où l'écrivain décrit des faits violents. Là encore, signalons que l'infinitif-verbe de violence est celui qui connaît un emploi intensif par rapport à l'infinitif nominal de violence⁹. Cela s'explique par le fait que l'infinitif, noyau d'une proposition, exprime avec vigueur et force l'idée véhiculée. Au-delà, l'infinitif, quelle que soit sa fonction dans une phrase, est un mot qui évoque avec une certaine vigueur l'idée contenue dans la phrase. C'est la raison pour laquelle l'infinitif est d'un emploi remarquable, car c'est avec ce mode expressif que Kourouma a décrit crûment la violence dans l'œuvre.

II- Syntaxe de l'infinitif dans *Monnè, outrages et défis*

Cette partie consiste à analyser les différentes fonctions syntaxiques de l'infinitif du corpus. Ce qui se réalisera autour des fonctions verbale et nominale.

1- Fonction verbale de l'infinitif

L'infinitif, pris comme verbe, peut constituer « le nœud verbal d'une phrase indépendante, principale ou subordonnée. »¹⁰ Ainsi, lorsqu'il est employé comme verbe dans une phrase, l'infinitif s'inscrit parmi les modes « in posse »¹¹. En effet, Selon la théorie de la psychomécanique du langage de Gustave Guillaume, « On divise la chronogenèse en trois (3)

⁹ Voir le classement interne, au niveau des nombres, effectué un peu plus haut.

¹⁰ Rat (Maurice), *Grammaire française pour tous*, Paris, Garnier frères, 1980, p. 275

¹¹ Guillaume (Gustave), *Leçon de linguistique*, Québec, Presse de l'université Laval et Lille, 1943-1944,



chronothèses : le mode in posse, le mode in fieri et le mode in esse.»¹². Les modes « in posse » sont des modes qui ne comportent pas d'indication personnelle. Ce sont : l'infinitif, le participe et le gérondif.

Dans *Monnè, outrages et défis*, l'infinitif en fonction de verbe se perçoit dans différents types de phrase :

- Comment le lui **dire** autrement ? (p. 33)
- ...tous les animaux **fraterniser** pour chercher les points d'eau. (p.202)
- Il **le** sentit **s'approcher** de la ville (p. 17)

Le premier exemple est une indépendante dont le verbe de base est un infinitif, « dire ». Précisons que cette indépendante est une interrogative. Au niveau du deuxième exemple, la proposition, « tous les animaux fraterniser » qui a aussi un verbe infinitif, est une principale parce qu'elle a sous sa dépendance la subordonnée « pour chercher les points d'eau ». Le troisième exemple offre, à son tour, une subordonnée complétive infinitive, laquelle a pour sujet le pronom personnel « le ».

L'infinitif-verbe intervient dans les propositions indépendantes, principales et subordonnées du corpus.

2- Fonction nominale de l'infinitif

L'infinitif en fonction de nom peut apparaître seul ou peut être accompagné d'un déterminant dans la phrase. Quand l'infinitif est accompagné d'un déterminant, il devient alors un nom absolu par hypostase. A ce titre, Maurice Grevisse dit ceci : « Certains infinitifs peuvent être employés substantivement et prendre l'article. »¹³

Ces deux types d'infinitif jouent divers rôles dans le corpus :

2-1- Le rôle de sujet

Le sujet est « le mot ou groupe de mots désignant l'être ou la chose dont on exprime l'action ou l'état. »¹⁴ Ce rôle est assuré par l'infinitif du corpus. En voici deux exemples

- **Faillir** est un crime et un péché. (p. 137)
- **Mes dires** avaient pris une forme inhabituelle. (p.102)

¹² *Idem*

¹³ Grevisse (Maurice), *op. cit.*, p.196

¹⁴ Grevisse (Maurice), *op. cit.*, p.37



« Faillir » et « mes dires » jouent le rôle de sujet dans ces deux phrases. En effet, ils répondent respectivement aux questions qu'est-ce qui est un crime et un péché ? et qu'est-ce qui avait pris une forme inhabituelle ?

2-2-Le rôle de complément d'objet

La fonction complément d'objet regroupe le complément d'objet direct et le complément d'objet indirect.

Le complément d'objet direct est « le mot ou groupe de mots qui se joint au verbe sans préposition pour en compléter le sens en marquant sur qui ou sur quoi passe l'action. »¹⁵ Quant au complément d'objet indirect, il est « le mot ou groupe de mots qui se joint au verbe par une préposition pour en compléter le sens en marquant, comme par bifurcation, sur qui ou sur quoi passe l'action. »¹⁶

Ces deux rôles sont assurés par l'infinitif dans *Monnè, outrages et défis* :

- Ils voulurent **désarmer le roi** (p.38)
- On s'est engagé à **réaliser une besogne importante**. (p. 26)

Dans ces phrases, les groupes infinitifs apparaissent comme des compléments d'objet. Ils peuvent, en effet, être remplacés par des noms dérivés de ces infinitifs. Ce qui donne (pour la première phrase): Ils voulurent le désarmement du roi. Dans la seconde phrase, la réécriture donne : On s'est engagé à la réalisation d'une besogne importante.

A l'analyse, le groupe infinitif de la première phrase est complément d'objet direct, tandis que celui de la seconde est complément d'objet indirect, puisqu'ils répondent respectivement aux questions « quoi ? » et « à quoi ? ».

2-3-Le rôle de complément du nom

Le complément du nom est « un nom, un pronom, un infinitif, un adverbe, une proposition se subordonnant au nom pour en limiter le sens. »¹⁷

En d'autres termes, le complément du nom est un mot ou un groupe de mots qui s'ajoutent au nom en lui donnant une qualité, une précision. Dans l'œuvre, certains infinitifs jouent pleinement ce rôle :

¹⁵ *Ibidem*, p. 40

¹⁶ *Ibidem* p. 42

¹⁷ Grevisse (Maurice), *op. cit.*, p. 51



- Les marabouts et autres augures illuminés révélèrent les sacrifices à **exposer**, des offrandes à **proposer** (p. 95)
- Tous les envoyés du **pouvoir** sont accueillis avec les fêtes. (p.69)

Dans la première phrase, «exposer » et « proposer » sont des compléments de nom parce qu'ils précisent respectivement les sens des groupes nominaux «les sacrifices » et «des offrandes». Au niveau de la deuxième phrase, « pouvoir » restreint le sens du groupe nominal « Tous les envoyés». Il est donc le complément de ce groupe nominal.

2-4- Le rôle de complément de l'adjectif

L'infinitif joue dans le corpus le rôle de complément d'adjectif :

- Nous fûmes heureux de **savoir** que nos enfants, sœurs et frères ne seraient pas emmenés. (p.56)
- Tout le monde doit savoir qu'il est préférable de **consommer**. (p. 59)

Dans la première phrase, « savoir » est un complément qui détermine le sens de l'adjectif « heureux ». Dans la deuxième phrase, « consommer » précise le sens de l'adjectif « préférable ».

2-5- Le rôle d'attribut du sujet

La fonction d'attribut du sujet intervient lorsque la phrase enregistre un verbe d'état. Après ce verbe, si le mot ou le groupe de mot qui le complète n'est pas un complément circonstanciel, il est alors attribut du sujet. Le corpus offre des infinitifs en fonction d'attribut du sujet :

- *C'était leur vouloir*. (p.118)

« Leur vouloir » est un attribut du sujet dans cette phrase.

2-6- Le rôle de complément circonstanciel

L'infinitif joue, dans certaines phrases, le rôle de complément circonstanciel, dans le corpus. Mais, ici, l'infinitif en fonction de complément circonstanciel est un infinitif substantivé :

- Comment avait-il pu, **avec son savoir**, parcourir tant de signes sans les avoir déchiffrés ? (p.75)



- **Avec ses dires**, son dédain, ses malheurs, il menace la paix française et notre pouvoir. (p.163)

L'analyse grammaticale portant sur les groupes de mots « avec son savoir » et « avec ses dires » révèle que ces groupes de mots sont des compléments circonstanciels de moyen.

L'infinitif, dans *Monnè, outrages et défis*, assure plusieurs rôles syntaxiques. Ces différentes fonctions de l'infinitif ont permis à l'écrivain d'évoquer les faits avec une certaine originalité.

III- L'infinitif dans la description de la violence

Monnè, outrages et défis est une œuvre romanesque qui retrace trois douloureux événements dans l'histoire de l'Afrique. D'abord, il est question de la pénétration occidentale en Afrique. En témoigne cette phrase : « Désobéissant à Samory, empereur de tout le pays mandingue, le roi de Soba, Djigui Kéita, n'a pas rasé sa ville à l'arrivée des troupes coloniales. »¹⁸ Ensuite, vient la colonisation, illustrée par ce fragment de phrase : « Sous l'épopée tragique et dérisoire d'un peuple livré à la colonisation. »¹⁹ Enfin, l'œuvre peint la lutte pour la décolonisation. Ce qui est attesté par : « Nous attendaient le long de notre dur chemin les indépendances politiques (...) la lutte pour l'unité nationale ... »²⁰

Au-delà de ces faits, l'œuvre révèle aussi la manière dont les rois ou empereurs africains gouvernaient leurs sujets.

Bref, *Monnè, outrages et défis* est une œuvre qui décrit des événements à caractère violent où l'Africain a connu toutes les formes de souffrance et d'atrocité. C'est dans ce contexte que le mot *monnè* trouve toute sa justification sémantique puisque *monnè* signifie : « outrages, défis, mépris, injures, humiliations, colère rageuse. »²¹

Avant de vouloir montrer comment par l'infinitif Kourouma évoque la violence dans l'œuvre, il importe de retenir que l'infinitif est « la forme nominale du verbe »²². A ce sujet, il n'a aucune valeur temporelle ni personnelle. C'est pourquoi il « ne présente que l'idée du procès, et son indétermination temporelle et personnelle doit être levée par le contexte ou par

¹⁸ KOourouma (Ahmadou), *Monnè, Outrages et Défis*, Paris, Editions du Seuil, 1990, p.4

¹⁹ *Idem*

²⁰ *Ibidem*, p. 278

²¹ *Ibidem*, p. 9

²² Riegel (Martin) et alii, *op. cit.* p. 334



Revue Baobab: numéro 10

Premier semestre 2012

la situation. »²³ Pour ce faire, il est pourvu de vitalité et de dynamisme. Il est la forme brute et crue du verbe et dégage une certaine énergie dans son emploi. Vu son caractère primitif et naturel²⁴, il est utilisé pour exprimer des faits dans leurs états originels.

C'est dans cette logique que Rychner disait que

L'infinifatif se révèle particulièrement fréquent dans la scène de batailles, et donc plus spécialement dans l'épopée, où il s'agit d'évoquer de façon condensée les différentes phases du combat, de ses préparatifs et de sa conclusion à travers des motifs stéréotypés plus ou moins développés...²⁵

Pour Georges Galichet : « L'infinifatif n'est qu'un verbe en puissance. »²⁶ Ce qui signifie que l'infinifatif, lorsqu'il est employé comme verbe, marque l'idée ou l'action avec une certaine force.

C'est dans cette dynamique la violence exprimée, dans *Monnè, outrages et défis*, sera décrite à partir de l'infinifatif. Les différents événements mentionnés ci-haut constitueront les principaux axes de notre analyse.

1- Le règne des rois ou empereurs africains sur leurs sujets

Les rois et empereurs africains menaient une certaine violence sur leurs sujets, dans l'exercice de leurs pouvoirs. Ceux-ci étaient à la solde de ceux-là. C'était le cas du roi Djigui Kéïta qui régnait sans partage sur son peuple. Il avait un pouvoir absolu et seule sa volonté comptait. Dès le début de son règne, le jeu favori de Djigui Kéïta était le mariage. C'est ce qui est mis en exergue dans cette phrase :

« Les premières saisons de son règne, il ne s'était livré à rien de vrai qu'à **épouser de nombreuses vierges.** »²⁷

Ce groupe infinitif marque une restriction, laquelle indique que le roi n'épousait pas n'importe quelle fille. Il ne s'agissait uniquement que de vierges. Ainsi, les vierges désignées étaient obligées de se soumettre à la volonté du roi pour éviter de subir sa colère.

²³ *Idem*, p. 333

²⁴ L'infinifatif provient du latin « *infinitivus (modus)* » qui dérive de « *infinitus* » signifiant « indéfini » (*Grevisse (Maurice), Le Bon Usage*, op. cit, p.1958.) Cela veut dire que l'infinifatif n'a pas de contours précis.

²⁵ Rychner, cité par GREVISSE (Maurice), op. cit. , p. 1958

²⁶ Galichet (George), *Grammaire expliquée de la langue française*, Paris, Armand Colin, 1973, p.61

²⁷ Kourouma (Ahmadou), *op. cit.*, p. 9



Par ailleurs, Djigui Kéita était un roi qui se faisait vouer un culte. En témoigne la phrase suivante :

« **Se faire célébrer par les adulateurs et les griots**-il était le plus grand ». ²⁸

Cette proposition infinitive, à la voie passive, souligne que le roi Djigui se faisait passer pour l'homme le plus puissant. Ainsi, il avait le pouvoir d'imposer à ses sujets un culte à son honneur. Par cette imposition de culte, Kéita semblait se comparer à un dieu d'où tout refus de sa vénération pourrait être fatal pour ses sujets. Il était tellement imbu de sa personne qu'il foulait même au pied l'un des piliers essentiels de l'Islam, en l'occurrence les cinq prières par jour. Outre cela, ce dernier ne respectait pas également la mémoire de ses ancêtres. Ces deux phrases illustrent respectivement les propos ci-dessus avancés :

« **Sans prier** cinq fois par jour. **Sans honorer** les mânes des aïeux. » ²⁹

Djigui était donc un roi qui régnait sans aucune crainte des forces spirituelles. C'est sans doute ce qui l'amenait à terroriser ses sujets. Djigui lui-même reconnaissait souvent certains de ses méfaits : « Il y a quelque temps, moi, je faisais **égorger** ou **fusiller** les dioulas qui apportaient les mauvaises nouvelles du front. » ³⁰

Ces différents infinitifs dénotent le règne sans partage et inconditionnel du tout puissant Djigui Kéita sur son peuple. Ils soulignent de manière crue la terreur du roi sur ses sujets.

2- La pénétration occidentale en Afrique

La pénétration occidentale en Afrique n'a pas été chose aisée pour les Européens. En effet, ceux-ci auront en face d'eux des résistants qui n'accepteront pas une entrée occidentale sur leurs territoires afin de bouleverser l'ordre déjà établi. Cela va créer un choc entre certains rois et les colons. Cette phrase donne une idée de la résistance africaine contre les colons :

« Mes gardes guidés par mes sbires se dispersèrent dans la brousse **pour traquer les tirailleurs**. » ³¹

Cette proposition subordonnée infinitive de but, dans sa forme conjonctive, devient : Mes gardes guidés par mes sbires se dispersèrent dans la brousse pour qu'ils traquassent les

²⁸ Kourouma (Ahmadou), *op. cit.*, p. 15

²⁹ *Idem*

³⁰ *Ibidem*, p. 30

³¹ *Ibidem*, p. 41



Revue Baobab: numéro 10

Premier semestre 2012

tirailleurs. Mais ici, la forme infinitive est une manière d'exprimer l'ampleur de la violence de cette mission.

D'un autre côté, c'est-à-dire chez les Occidentaux, l'on ne se laissera pas intimider. La décision est formelle, il faut vaille que vaille pénétrer cette Afrique là. C'est ce qui se perçoit dans cette phrase nominale :

« Des tirailleurs prêts à **tuer, piller et violer.** »³²

« Tuer », « piller » et « violer » sont des infinitifs juxtaposés et compléments de l'adjectif « prêts ». Les noms émanant de ces infinitifs sont respectivement : tuerie, pillage et viol. En fait, l'auteur pouvait écrire ceci : *Des tirailleurs prêts à la tuerie, au pillage et au viol.* Mais avec les infinitifs, l'écrivain donne les noms de ces actions pour garder tous leurs contenus sémantiques.

Malgré les résistances des rois africains, les Européens ont pu pénétrer l'Afrique. Cela se perçoit dans les propos de l'interprète Soumaré : « Arrête de **gesticuler** »³³. Oui, l'interprète intime l'ordre au tout puissant roi Djigui d'arrêter ses jérémiades. Quel monnè! Plus loin encore, il continue : « Dis-leur que la guerre est finie, d'**abandonner** les armes, d'**entrer** chez eux.»³⁴ L'abandon est synonyme de la défaite, de la résignation. Abandonner quelque chose voudrait dire que l'on n'en peut plus, d'où le retrait.

Après la défaite des rois africains et leurs sujets, l'Afrique sera soumise à la colonisation.

3-La vie des Africains pendant la colonisation

Les Occidentaux, une fois installés, vont coloniser l'Afrique. Mais celle-ci se fera dans la douleur, laquelle sera aussi bien morale que physique. En effet, pendant cette époque, la volonté du Noir ne comptera plus, c'est celle du Blanc qui primera. La période coloniale était donc une période de monnew.

Les Européens, aidés par certains Africains, vont soumettre l'Afrique à leurs volontés. Il y avait d'un côté les travaux forcés qui se résumaient aux travaux champêtres, à la construction des routes et au chemin de fer :

³² Kourouma(Ahmadou), op. cit, p. 48

³³ *Idem*, p. 37

³⁴ *Ibidem*



- *Les réquisitionnés iraient **travailler** pendant six mois dans les mines, les exploitations forestières et agricoles des Blancs.»*³⁵
- « *Pour **faire arriver** le train, on pouvait **compter** sur moi.»*³⁶

Dans le premier exemple, l’infinitif « travailler » garde tout son contenu sémantique. Ce qui veut dire que le travail à réaliser est un travail pénible où l’on peut même trouver la mort. C’est pour souligner cette réalité que l’auteur a employé l’infinitif dans cette phrase. Sinon, il pouvait écrire ceci : Les réquisitionnés **travailleraient** pendant six mois dans les mines, les exploitations forestières et agricoles des Blancs.

Dans le deuxième exemple, propos tenu par le roi Djigui, se dégage une idée de force à travers l’emploi des infinitifs. Ces infinitifs, en effet, révèlent de manière crue l’esprit de violence qui réside dans les faits exprimés. Djigui était donc prêt à consentir tous les efforts pour l’arrivée du train. C’est en substance qu’il dit : « Je jurais toujours qu’on pouvait **extraire** du pays des hommes et des femmes... »³⁷

Dans ce deuxième propos du roi, l’infinitif « extraire » renvoie à l’idée de force, au premier sens du terme. Les hommes et les femmes sont ainsi choisis malgré eux-mêmes et sans condition.

D’un autre côté, il y avait la paie des impôts qui était une obligation, un devoir pour les Noirs. C’est ce qui transparait dans cette phrase : « Au retour, un peuple, c’est dire de l’argent qui leur permettrait de **s’acquitter** de leur impôt de capitation.»³⁸

4-La lutte pour l’indépendance

La lutte pour la décolonisation a été aussi l’une des périodes les plus douloureuses dans l’histoire de l’Afrique. En effet, cette lutte a été pénible pour les Noirs, puisque certains parmi eux rencontreront la mort. En témoigne la phrase suivante : « Un commandant communiste **fait tirer** sur les adversaires du député communiste à Soba : 13 morts. »³⁹

Cependant, les Africains, décidés à accéder à l’indépendance, ne se laisseront pas intimider. C’est ce qui se perçoit dans ce passage :

³⁵ *Ibidem*, p. 61

³⁶ *Ibidem*, p. 75

³⁷ Kourouma (Ahmadou), op. cit, p. 75

³⁸ *Idem*, p. 61

³⁹ *Ibidem*, p. 245



On veut **tester** notre volonté de demeurer libre. Mais cette fois nos ennemis se sont trompés, lourdement trompés ; il faut le leur **prouver**. L'Afrique n'est pas l'Asie et les Nègres ne sont pas des Annamites. Heureusement, les Noirs sont naturellement gentils et pusillanimes. L'erreur consisterait **à hésiter, à tergiverser, à chercher à négocier** : frappons d'abord tout suite, vite et très fort.⁴⁰

Les infinitifs renforcent les idées de violence évoquées dans ces passages. Ils marquent avec vigueur l'expression de la violence. Cette violence est, à l'analyse, de deux ordres : la violence physique et la violence verbale.

Conclusion

L'infinitif, forme nominale du verbale, assure des fonctions nominale et verbale. Son emploi récurrent dans un récit est évocateur. Les écrivains s'en servent pour relater les faits dans leurs états originels. C'est dans cette dynamique qu'à travers l'infinitif Ahmadou Kourouma a décrit les violents événements orchestrés dans l'histoire de l'Afrique. Les infinitifs, dans leurs diverses fonctions syntaxiques, ont permis à l'écrivain d'évoquer de manière crue les violences verbales et physiques perpétrées par les Occidentaux sur les Noirs pendant les périodes de colonisation et de décolonisation sans oublier celle de la pénétration en Afrique. Le mot monné qui n'a pas d'équivalence en français⁴¹ et qui signifie à la fois « outrages, défis, mépris, injures, humiliations, colère rageuse »⁴² a pu se vider de son contenu sémantique qu'à partir de l'emploi remarquable de l'infinitif dans le récit.

⁴⁰ Ibidem, p. 249

⁴¹ Interrogé, un Toubab répondit : « *En vérité, il n'y a pas chez nous, Européens, une parole rendant totalement le mot monné malinké.* » (KOUROUMA (Ahmadou), op. cit, p. 9)

⁴² Idem



Références bibliographiques

I. Corpus

- KOUROUMA (Ahmadou), *Monnè, Outrages et Défis*, Paris, Editions du Seuil, 1990, 286 p.

II. Ouvrages de grammaire et de linguistique

- ARRIVE (Michel), GADET (Françoise) et GALMICHE (Michel), *La Grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1986, 724 p.
- CHARAUDEAU (Patrick), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992, 927 p.
- GALICHET (George), *Grammaire expliquée de la langue française*, Paris, Armand Colin, 1973, p.61
- GREVISSE (Maurice), *Le Bon Usage*, Paris, Duculot, 13^{ème} édition, revue, 2005, 1774p.
- GREVISSE (Maurice), *Le Petit Grevisse*, Bruxelles, Editions De Boeck, 31^{ème} édition, 2006, p.136
- GUILLAUME (Gustave), *Leçon de linguistique*, Québec, Presse de l'université Laval et Lille, 1943-1944, 175 p.
- GUILLAUME (Gustave), *Epoque et niveaux temporels dans le système de la conjugaison française*, Québec, presse de l'Université Laval, 1955, 32 p.
- GUILLAUME (Gustave), *Temps et verbe : théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Librairie Champion, 1970, 128 p.
- IMBS (Paul), *L'Emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris, Librairie C-Klinckseik, 1968, p.

Revue Baobab: numéro 10



Premier semestre 2012

- MAINGUENEAU (Dominique), *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan, 4^e édition, 2003, 246 pages
- RAT (Maurice), *Grammaire française pour tous*, Paris, Garnier frères, 1980, 406 p.
- RIEGEL (Martin), PELLAT (Jean-Christophe) et RIOUL (René), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Quadriga / P.U.F, 2004, 648 pages